

# Le salaire minimum menace les places de travail

Berne, le 11 décembre 2013

**Communiqué**

## Le salaire minimum menace les places de travail

Le PLR se réjouit du NON du Conseil national à cette initiative dangereuse

---

**Aujourd'hui, le Conseil national s'est clairement prononcé contre l'initiative sur les salaires minimums. Une décision qui réjouit Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux*. Les salaires en Suisse sont 43% plus élevés que la moyenne de l'OCDE, et en comparaison internationale, moins de personnes travaillent dans les catégories salariales les plus basses. Grâce à un marché du travail libéral et au partenariat social, la Suisse a l'un des taux de chômage les plus faibles. Un dictat salarial de l'Etat mettrait en danger ce système avantageux et placerait au chômage les employés aux salaires les plus bas.**

« Le PS et les syndicats affirment qu'un salaire minimum permettrait de lutter contre les injustices et la pauvreté. Il s'agit plutôt du contraire », explique le président du PLR, Philipp Müller. « Un salaire minimum punirait exactement les employés, que la gauche prétend vouloir soutenir. Le système actuel a su faire ses preuves ! »

### Le salaire minimum détruit nos places de travail

La Suisse aurait le salaire minimum le plus élevé d'Europe, plus de deux fois supérieure au salaire minimum de 8,50 euros en cours de discussion en Allemagne. Faute de rentabilité, les tâches de base seraient remplacées par des machines ou délocalisées, en particulier dans le commerce de détail. Les personnes à faible rendement et peu qualifiées seront poussées dehors du système. Un salaire minimum étatique ne fixe pas des « salaires équitables », mais il conduit à des situations similaires à la France : avoir le droit à un salaire minimum sans même trouver un job!

### Le salaire minimum menace le partenariat social

Heureusement, le Conseil national a suivi aujourd'hui le Conseil fédéral et le Conseil des Etats, et a clairement rejeté l'initiative. Cette décision est un signal clair : la politique salariale n'est pas une affaire de l'Etat, mais des partenaires sociaux. Un salaire minimum légal mettrait en péril le modèle suisse, dont le succès est fondé sur le partenariat social et un marché du travail libéral. Ce n'est pas par hasard si la Suisse a l'un des taux de chômage les plus bas d'Europe.

### Le salaire minimum renforce l'immigration et le travail au noir

## Le salaire minimum menace les places de travail

Le salaire minimum légal de 4'000 francs, ou 22 francs de l'heure, contribuerait également à renforcer l'immigration. Davantage d'employés étrangers viendraient dans notre pays, particulièrement dans les secteurs les moins bien payés, ce qui ferait augmenter le chômage. De plus, un salaire minimum incite au travail au noir : qui ne préférerait pas travailler pour un salaire de 3'000 francs garanti au lieu de ne pas trouver de place de travail à 4'000 francs.

### Le salaire minimum menace le système dual de la formation professionnelle

Pour le PLR, il est clair que l'éducation et la formation continue sont les meilleurs moyens de prévenir la pauvreté. Le fait que les initiants ne parlent pas explicitement des apprentissages en dit long sur leurs intentions. Comment voulez-vous expliquer à un jeune homme qui fait un apprentissage pour un salaire de 700 francs par mois que, quelques années plus tard, il pourra espérer un salaire de 4'000 francs à fonds perdu, et cela même sans formation (à 16 ans et directement après la scolarité obligatoire !).

Un grand nombre de petites, moyennes ou grandes entreprises contribuent à fournir des places de travail en nombre suffisant. Ces dernières n'ont pas besoin d'un dictat salarial de l'Etat, mais doivent pouvoir continuer à compter, à l'avenir, sur un droit du travail libéral, une politique salariale flexible et un partenariat social qui fonctionne – **par amour de la Suisse.**

---

#### Contacts:

› Philipp Müller, président du PLR-Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79

› Fulvio Pelli, conseiller national, 079 320 02 03

› Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20

› Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

› Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48